

08.02.2013 - 10:00 Uhr

economie suisse/usam - Menace sur la symbiose entre grandes entreprises et PME

Zürich (ots) -

A la demande d'economie suisse, la Haute école de technique et de gestion (HTW) de Coire a examiné l'importance pour l'économie nationale des sociétés anonymes cotées en Bourse en Suisse. Il ressort clairement de cette étude que les entreprises cotées en Bourse constituent un pilier important de la place économique suisse et qu'elles travaillent étroitement avec les PME. economie suisse et l'Union suisse des arts et métiers sont convaincues que l'initiative Minder, avec ses prescriptions rigides, remet en cause cette interpénétration qui a largement fait ses preuves. Elle vise en effet non seulement les sociétés cotées en Bourse, mais aussi indirectement de nombreuses petites et moyennes entreprises et leurs caisses de pension. Pour cette raison, l'Union suisse des arts et métiers rejette également fermement l'initiative Minder.

Selon Christian Hauser, professeur à l'Institut suisse pour l'entrepreneuriat de la HTW de Coire, les résultats de l'étude révèlent que les sociétés anonymes suisses cotées en Bourse forment un pilier important de notre économie à vocation internationale. Ainsi, elles emploient plus de 330 000 personnes, soit quelque 10 % des personnes actives en Suisse. Elles génèrent 18 % de notre produit intérieur brut et sont à l'origine de 42 % de toutes les exportations suisses de marchandises. En outre, les sociétés anonymes cotées en Bourse participent à hauteur de 44 % aux dépenses totales de recherche-développement du secteur privé en Suisse et acquittent plus d'un tiers des impôts sur les entreprises payés dans notre pays.

La collaboration entre les PME et les entreprises cotées en Bourse a été analysée sur la base d'un sondage représentatif mené auprès de PME suisses. Il en ressort que plus d'un tiers des PME réalise une partie de son chiffre d'affaires grâce aux entreprises cotées en Bourse et/ou aux collaborateurs de celles-ci. Les entreprises cotées en Bourse contribuent aussi au développement des PME dans notre pays, en aidant par exemples les PME actives à l'échelle internationale à nouer de nouveaux contacts à l'étranger. L'étude souligne par ailleurs l'importance de la collaboration entre les PME et les sociétés cotées en Bourse pour les innovations.

Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a replacé les résultats de l'étude dans le contexte de la prochaine votation sur l'initiative Minder. Pour lui, il est évident que celle-ci, avec ses prescriptions rigides, vise non seulement les grandes sociétés cotées en Bourse, mais aussi les petites et moyennes entreprises. L'initiative Minder « n'est qu'un embrouillamini bureaucratique qui étouffe tout esprit d'entreprise dans l'oeuf », constate M. Bigler. Car les PME qui ne sont pas cotées en Bourse dépendent elles aussi de conditions-cadre stables, sans lesquelles les investissements dans l'économie suisse ne seraient plus assurés. Autrement dit, si l'on affaiblissait les grandes entreprises, les PME en pâtiraient par ricochet. Le contre-projet présenté par le Parlement offre une solution optimale qui n'emprisonne pas les entreprises dans un carcan réglementaire. C'est pourquoi la Chambre suisse des arts et métiers a très nettement - à deux voix près - rejeté l'initiative Minder.

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economie suisse, est lui aussi catégorique : pour lui, au lieu d'offrir une solution efficace pour combattre les rémunérations abusives, l'initiative crée des effets collatéraux désastreux. Avec ses prescriptions en partie mal réfléchies, elle nuit indirectement aux PME et à leurs caisses de pension. « La symbiose productive entre grands et petits en pâtit », regrette M. Gentinetta. Face aux défis économiques et aux assauts politiques dirigés contre notre pays, l'adoption de l'initiative serait un auto-goal pour la Suisse, qui affaiblirait ainsi sans pression extérieure sa propre place économique.

Contact:

Christian Hauser, Haute école de technique et de gestion (HTW) de
Coire : 081 286 39 24

Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers :
031 380 14 14

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economie suisse : 079
202 48 65

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100732567> abgerufen werden.